



Projet 40

Concertation préalable du 2 novembre au 17 décembre 2021

Parcours urbain

Mercredi 1^{er} décembre - 15h-17h

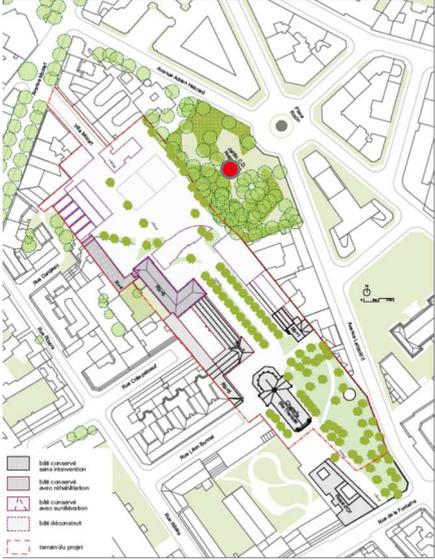
Intervenants

- **Sophie Fagart**, Directrice du projet 40
- **Christine Buffiere de Lair**, Responsable communication et relations avec les publics – Apprentis d'Auteuil
- **Sophie Deramond, Juliette Chourrout**, Architectes du projet – Groupement Chartier Dalix / Hardel Le Bihan
- **Barbara Serrano & Marie-Claire Eustache**, Garantes de la concertation
- **Gabriel de Couëssin**, Agence Sennse

Participants : 17

Les personnes inscrites ont été confirmées en fonction de leur adresse de résidence afin de permettre aux voisins des différentes voies d'être représentés.

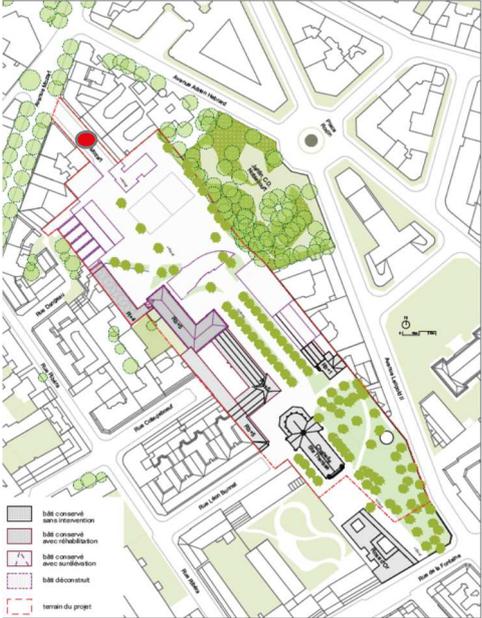
ETAPE 1 : SQUARE DESROCHES-NOBLECOURT

	<p>Principales dispositions du projet :</p> <p>Implantations des futurs bâtiments prévus dans le Projet 40 au niveau du square Desroches-Noblecourt : Bâtiments de 8 étages, alignés à la hauteur des bâtiments voisins</p> <p>Scénario 1 : Ouverture visuelle de 18m sur le parc Scénario 2 : Ouverture visuelle de 25m sur le parc, avec implantation d'un bâtiment paysager avec toiture végétalisée</p> <p>Aucune ouverture ou voie de circulation avec le square prévue</p> <p><i>NB : Les implantations des bâtiments sont matérialisées et examinées par les participants au cours de l'étape 3.</i></p>
 <p><i>Mur de l'immeuble du 27, av. Léopold II mitoyen du Square Desroches- Noblecourt</i></p>	<p>Principales remarques des participants :</p> <p>Importance de la place du square dans la vie du quartier, comme lieu important de la vie des familles et des enfants.</p> <p>En l'état, la partie du square sous l'immeuble du 27, av. Léopold II est très peu fréquenté par les enfants : jeux moins intéressants, ombre portée de l'immeuble, mauvais état des pelouses.</p> <p>Les participants demandent à ce que l'impact des bâtiments proposés dans le projet sur l'ensoleillement global du square soit être pris en compte dans la conception du projet</p> <p>Ils demandent des études détaillées sur l'ensoleillement pour évaluer les effets du projet sur ce secteur précis.</p> <p>Des résidents d'immeubles situés sur l'avenue Léopold soulèvent également la question des possibles nuisances sonores générés par la proximité des futurs bâtiments.</p>

Bâtiments prévus dans le projet 40 au niveau du Square Desroches-Noblecourt Remarques et propositions

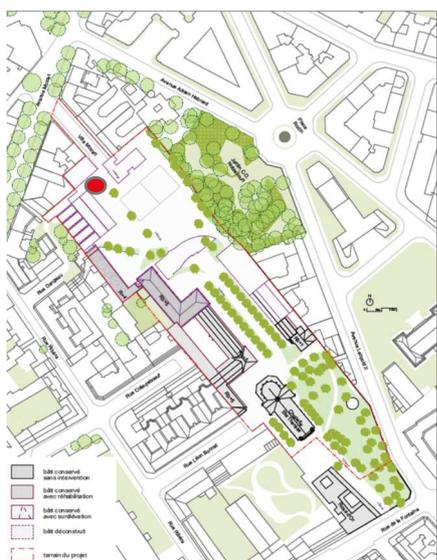


ETAPE 2 : VILLA MOZART

	<p style="text-align: center;">Principales dispositions du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fondation est propriétaire de la Villa Mozart qui est régie selon le cahier des charges de cession des terrains datant de 1892. - La Villa Mozart est envisagée comme accès ponctuel pour les déménagements et livraisons éventuelles des futurs immeubles du nord du site, accès piétons et accès des véhicules de secours. - Le stationnement comme la barrière ont été instaurés par décision d'Assemblée Générale et ne peuvent « se défaire » qu'en AG. - Une sécurisation du site (grille ou autre dispositif) grille continue d'être envisagée demain, entre la Villa Mozart et le site.
<p style="text-align: center;">Principales remarques des participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Question de la propriété juridique et de l'utilisation de la voie à analyser plus en détail selon les participants - Enjeu de la gestion des déchets des futurs immeubles de logements également à anticiper - Effets du projet sur l'ensoleillement de la voie également à prendre en compte, compte tenu de l'implantation des futurs bâtiments (cf Etape 3/7) 	

ETAPE 3 : INTERIEUR DU SITE (ACTUEL EMPLACEMENT DU LYCEE)

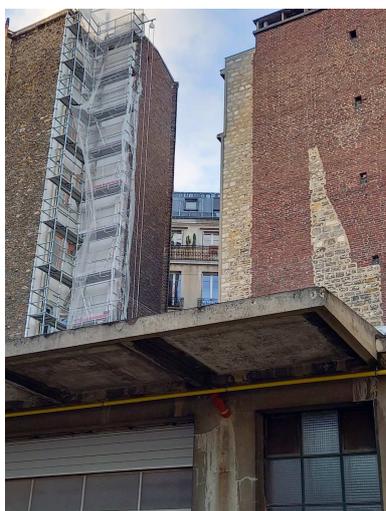
Voir étape 6



Principales dispositions du projet :

- Scénario 1 : Bâtiment de 6 étages en remplacement de la menuiserie séparé d'un bâtiment de 8 étages implanté en retrait de 8 m par rapport à la villa Mozart. En forme de « L », il est ouvert côté rue Dangeau et se referme en R+5 côté cœur d'îlot
- Scénario 2 : Bâtiment de 6 étages, contigu (passage-pont en RdC) d'un bâtiment de 8 étages implanté en retrait de 3 m par rapport à la villa Mozart. En forme de « U », les branches s'élèvent sur 2 étages

NB : Les implantations des bâtiments sont matérialisées et examinées par les participants.



Vue des immeubles de l'avenue Mozart depuis l'intérieur du site à l'emplacement de l'actuel local « menuiserie »

Principales remarques des participants :

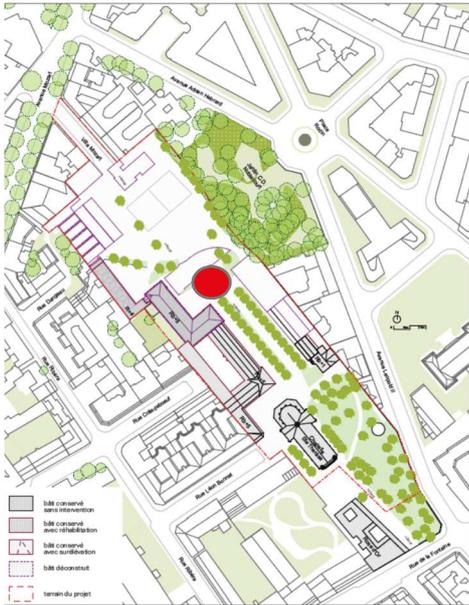
- Risque d'une perte d'ensoleillement des immeubles riverains de l'avenue Mozart et de la Villa Mozart compte tenu de la hauteur des bâtiments prévus à l'emplacement de l'actuel local « menuiserie » sur le site (cf photo)
- Proposition de modifier l'implantation et la volumétrie des bâtiments sur cette zone pour permettre le passage de la lumière (cf plan)

Bâtiments prévus dans le projet 40 à proximité du secteur Villa/ Avenue Mozart

Remarques et propositions



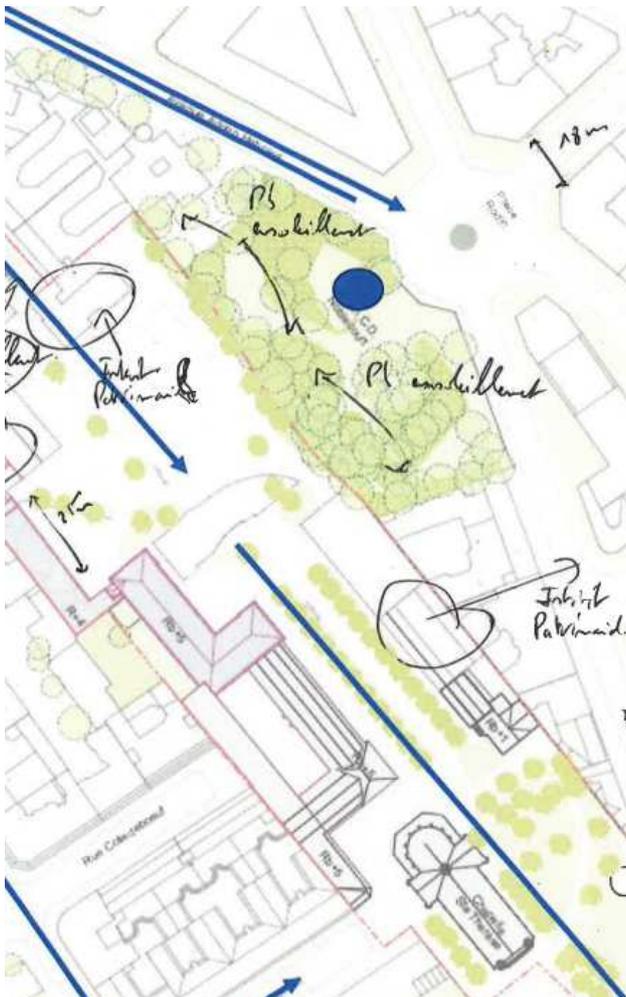
ETAPE 4 : INTERIEUR DU SITE – PARTIE CENTRALE

	<p style="text-align: center;">Principales dispositions du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une pente douce entre l'arrière de la chapelle et la Villa Mozart permettant de rendre le site accessible aux Personnes à Mobilité Réduite, alignement de la hauteur des nouveaux bâtis sur le bâti existant - Implantation du bâti neuf sur le site : <ul style="list-style-type: none"> o <u>Zone du square Desroches-Noblecourt</u> : 2 volumes bâtis posés sur un socle qui suivrait le dénivelé du terrain et alignés à la hauteur des immeubles voisins (scénario 1+2 : 17 m de largeur) o <u>Partie centrale</u> : jardin central, comportant une voie pour les véhicules de secours, reliant le site de la Villa Mozart jusqu'à la rue Jean de La Fontaine et permettant une circulation aisée (25m de large en moyenne) o <u>Zone ouest (débouché de la Villa Mozart)</u> : bâtiment de 6 étages remplaçant l'actuelle menuiserie et bâtiment de 8 étages implanté sur l'actuelle emprise du lycée o <u>Zone est (prolongement de la chapelle de l'abbé Roussel)</u> : constructions adossées aux pignons des habitations. - Création d'un parking souterrain implanté sous les futurs bâtiments à proximité du square Desroches-Noblecourt.
<p style="text-align: center;">Principales remarques des participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inquiétudes des effets des travaux sur les immeubles voisins et sur le square. - Les participants s'interrogent sur la possibilité de décaisser le terrain pour minimiser les hauteurs des bâtiments prévus. Il est expliqué que le Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Paris pose le maintien des sols naturels. 	

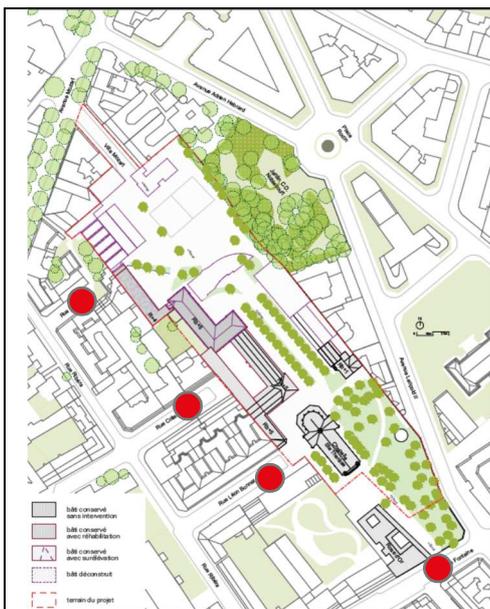
- Interrogations sur la création d'un effet « corridor » sur la nouvelle voie créée, du fait de la hauteur du bâti le long du site
- Questionnements sur l'implantation des bâtiments sur le site et propositions de les implanter au centre du site avec le jardin autour.
- Présence d'un bâtiment d'intérêt patrimonial notable selon certains participants.

Bâtiments prévus dans le projet 40 à l'intérieur du site

Remarques et propositions



ETAPE 5 : RUE JEAN DE LA FONTAINE / RUE RIBERA / RUE LEON BONNAT / RUE ANDRE COLLEDEBOEUF / RUE DANGEAU :



Principales dispositions du projet :

Nouveaux flux et accès anticipés dans le cadre du projet :

Rue Jean de La Fontaine :

- Accès principal
- Livraisons, véhicules légers, piétons, véhicules de secours

Rue Léon Bonnat :

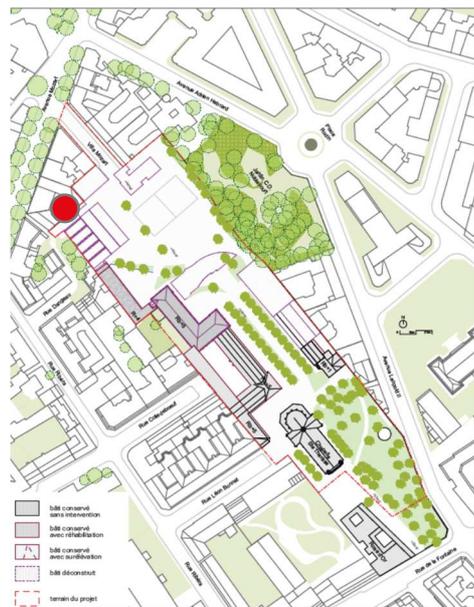
- Accès secondaire
- Véhicules légers, piétons, véhicules de secours

Principales remarques des participants :

- Interrogations sur les risques de nuisances sonores générées par l'utilisation des différents accès
- Enjeu de la gestion des déchets des futurs immeubles de logements également à anticiper
- Les participants signalent des bouchons aujourd'hui, au bas de la rue Ribéra, le matin et craignent l'accroissement de ce phénomène par la sortie des voitures rue Léon Bonnat.

ETAPE 6 : AVENUE MOZART

Voir étape 3



Principales dispositions du projet :

- Scénario 1 : Bâtiment de 6 étages en remplacement de la menuiserie séparé d'un bâtiment de 8 étages implanté en retrait de 8 m par rapport à la villa Mozart. En forme de « L », il est ouvert côté rue Dangeau et se referme en R+5 côté cœur d'îlot
- Scénario 2 : Bâtiment de 6 étages, contigu (passage-pont en RdC) d'un bâtiment de 8 étages implanté en retrait de 3 m par rapport à la villa Mozart. En forme de « U », les branches s'élèvent sur 2 étages



*Vue du site du 40 depuis la cour
de l'immeuble du 79 avenue
Mozart*

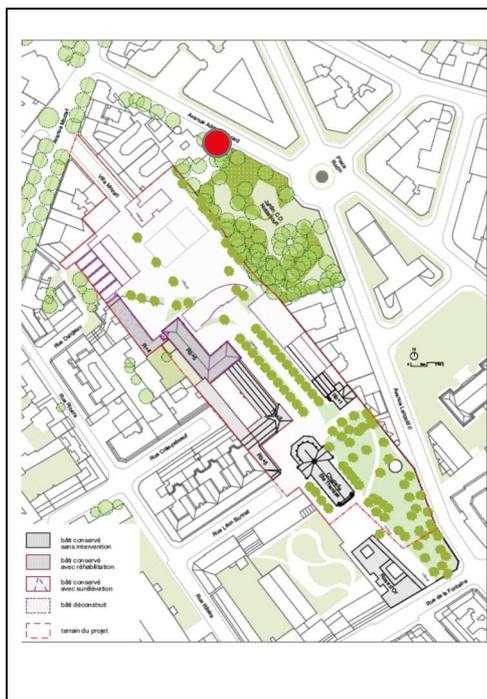
Principales remarques des participants

Visibilité des futurs bâtiments situés sur l'actuelle zone lycée depuis les immeubles

Risque d'une perte d'ensoleillement des appartements et cours des immeubles riverains

Craintes des nuisances sonores et de l'effet de résonance du bruit dans les cours intérieures

ETAPE 7 : FIN DU PARCOURS / SQUARE DESROCHES-NOBLEOCOURT



Conclusions :

Sophie Fagart remercie les participants du temps consacré à ce parcours urbain

Il est proposé aux participants de remettre les plans-supports annotés afin de prendre connaissance des observations et questions des participants